



LIVRET D'ACCUEIL DU SPORTIF

SOMMAIRE

PAGES

1

MES INTERLOCUTEURS

3

MON PROJET DE VIE DE SPORTIF DE HAUT NIVEAU

4

LES STRUCTURES SPORTIVES

5

ACCOMPAGNEMENT SPORTIF

6

ACCOMPAGNEMENT "VIE DE CAMPUS"

9

ACCOMPAGNEMENT FORMATION POST BAC

10

ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE / FORMATION

11

ACCOMPAGNEMENT MEDICAL

13

CHARTRE D'ENGAGEMENT DU SPORTIF

15

MES OUTILS D'INFORMATION

16

PLAN ET ACCÈS AU CREPS

MES INTERLOCUTEURS



Michel LEROUX
Directeur du CREPS

03.26.86.70.11

direction@creps-reims.sports.gouv.fr



Vincent PHELIZOT

Responsable du département haut niveau

03.26.79.08.38 / 06.82.23.93.50

vincent.phelizot@creps-reims.sports.gouv.fr



Fabien POIS

Directeur adjoint du CREPS

03.26.86.70.11

direction@creps-reims.sports.gouv.fr



Marie-Ange AUBRIOT

Responsable du service médical

03.26.86.70.20 / 06.87.92.52.52

service.medical@creps-reims.sports.gouv.fr



Anne-Laure PARADIS

Adjointe du département haut niveau

03.26.86.73.13 / 06.80.45.48.87

anne-laure.paradis@creps-reims.sports.gouv.fr



Stéphanie MEDVES

Secrétaire - Administratif

03.26.86.70.14

haut-niveau@creps-reims.sports.gouv.fr



Séverine DELANGLEZ

Coordinatrice du suivi scolaire dans le secondaire

06.74.64.98.85

css@creps-reims.sports.gouv.fr



Anne FOURGEAUD

Coordinatrice du suivi scolaire dans le secondaire

06.99.26.44.24

css@creps-reims.sports.gouv.fr



Isabelle VALDENNAIRE

Coordinatrice du suivi scolaire dans le secondaire

06.46.22.26.18

css@creps-reims.sports.gouv.fr



Pauline GAUTIER

Conseillère suivi post bac et socio-professionnel

03.26.25.49.52 / 06.80.45.51.83

pauline.gautier@creps-reims.sports.gouv.fr



Claire NICOLAS

Responsable vie de campus

03.26.86.74.84 / 06.20.74.93.60

claire.nicolas@creps-reims.sports.gouv.fr



Witson JEANNE

Adjoint vie de campus

06.32.37.70.37

witson.jeanne@creps-reims.sports.gouv.fr



Brice LATRUFFE

Préparateur physique - Réathlétiseur

06.46.90.03.62

brice.latruffe@creps-reims.sports.gouv.fr



Pierre VIDAL

Conseiller accompagnement paralympique et analyse de la performance

03.26.25.49.60 / 06.16.96.31.11

pierre.vidal@creps-reims.sports.gouv.fr



Stéphane LIMOUZIN

Préparateur mental

06.60.11.07.72

stephane.limouzin@creps-reims.sports.gouv.fr

MES INTERLOCUTEURS



En cours de recrutement



Clément ROZE



Mendrickson BROM

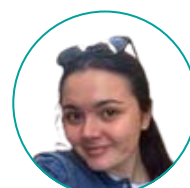


Clément DHAINAUT

EQUIPE DES SURVEILLANTS

06.32.37.70.37

internat@creps-reims.sports.gouv.fr



Charlotte NICOLAS



Zoé AUDEBERT



Stéphanie DUCHENE



Jean-Baptiste LAMARCHE

MON PROJET DE VIE DE SPORTIF DE HAUT NIVEAU

**BIENVENUE DANS
L'AVENTURE AU
CREPS DE REIMS**



Rejoindre une structure sportive au CREPS de Reims, c'est choisir un parcours exigeant et passionnant.

C'est s'engager dans une dynamique de performance et d'épanouissement, en conciliant projet **sportif, scolaire** ou de **formation** et **personnel**.

Cette aventure de vie repose sur le respect du cadre collectif, du règlement intérieur et des valeurs qui nous rassemblent : respect, solidarité, exigence, engagement et bienveillance.

Un mot pour les familles: Accompagner un jeune vers le haut niveau, c'est aussi un engagement pour vous. Ce livret vous permet de mieux comprendre son quotidien et de devenir un soutien actif dans la réussite de son triple projet.

CE QU'IMPLIQUE L'AVENTURE HAUT NIVEAU

UNE CHARGE D'ENTRAÎNEMENT ADAPTÉE

Chaque sportif bénéficie d'un programme d'entraînement construit en fonction de son âge, de son niveau et de sa discipline. Cela représente en moyenne entre 10 et 25 heures par semaine, incluant stages et compétitions.

UN RYTHME DE VIE SOUTENU

Entre cours, entraînements, soins et études, les journées sont bien remplies. Pour tenir le cap, il faut apprendre à bien gérer ton temps, ton sommeil, ton alimentation... et penser aussi à te reposer.

UNE VIE EN COLLECTIVITÉ ENRICHISANTE ET ÉPANOUISSANTE

Le pensionnaire partage son quotidien avec d'autres sportifs et se retrouve sur des temps de partage, de cohésion, festifs ou autour de projets éducatifs et culturels. Cette vie en commun exige respect, bienveillance, entraide et autonomie.

UNE AUTONOMIE QUI SE CONSTRUIT

Au fil du parcours, le jeune sportif devient pleinement acteur de son projet. Il apprend à prendre des décisions, à s'organiser et à demander de l'aide quand c'est nécessaire.

Autour de lui, un accompagnement collectif se met en place : familles, entraîneurs, équipes du CREPS... tous contribuent à sa progression.

Ton engagement au quotidien:
Pour progresser, ton sérieux, une bonne organisation et une vraie attention à la récupération font toute la différence.

*Performance =
entraînement +
récupération*

L'entraîneur reste le référent principal et porte une appréciation sur son évolution sportive :

- dans le bulletin scolaire
- dans le tableau de bord du PSQS, enrichi de notes et d'objectifs

UN PROJET DE VIE FORT ET MARQUANT DANS LEQUEL ON S'ENGAGE

Ce parcours est jalonné de **réussites**, d'**échecs**, de **défis relevés**, de **rencontres marquantes** et d'**instants inoubliables**. Le haut niveau n'est pas seulement une exigence sportive : c'est une aventure profondément humaine, qui forge la rigueur, la persévérance et l'esprit collectif.

Chaque sportif est ici **par choix** et son engagement est essentiel. Il construit son projet avec sérieux et en affirme l'engagement en signant la **charte du sportif du CREPS de Reims** (cf. pages 12-13). Ce document symbolise l'alliance de confiance entre le jeune, sa famille et l'équipe qui l'accompagne.



LES STRUCTURES SPORTIVES

Le CREPS accompagne pour cette saison plus de **200 sportifs** inscrits dans 12 structures reconnues dans les projets de performance fédéral (PPF) validés par le ministère des sports, de la Jeunesse et de la Vie associative.

Selon leurs objectifs, ces structures s'inscrivent soit dans le **programme d'excellence**, soit dans le **programme d'accession**.

LES STRUCTURES D'EXCELLENCE

POLE FRANCE PARA FOOTBALL-FUTSAL ADAPTÉ MASCULIN



POLE FRANCE PARA ATHLÉTISME ADAPTÉ MIXTE



POLE FRANCE RELÈVE ESCRIME (ÉPÉE) MASCULIN



POLE FRANCE RELÈVE DE SHORT TRACK MIXTE



POLE FRANCE RELÈVE KICK BOXING MUAY THAI MIXTE



LES STRUCTURES D'ACCESSION

CENTRE RÉGIONAL DE TRIATHLON MIXTE



POLE ESPOIRS FOOTBALL MASCULIN



POLE ESPOIRS JUDO MIXTE



POLE ESPOIRS HANDBALL MASCULIN



POLE ESPOIRS BASKET-BALL MIXTE



POLE ESPOIRS ATHLÉTISME MIXTE



CENTRE DE FORMATION DU CHAMPAGNE BASKET MASCULIN



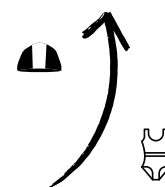
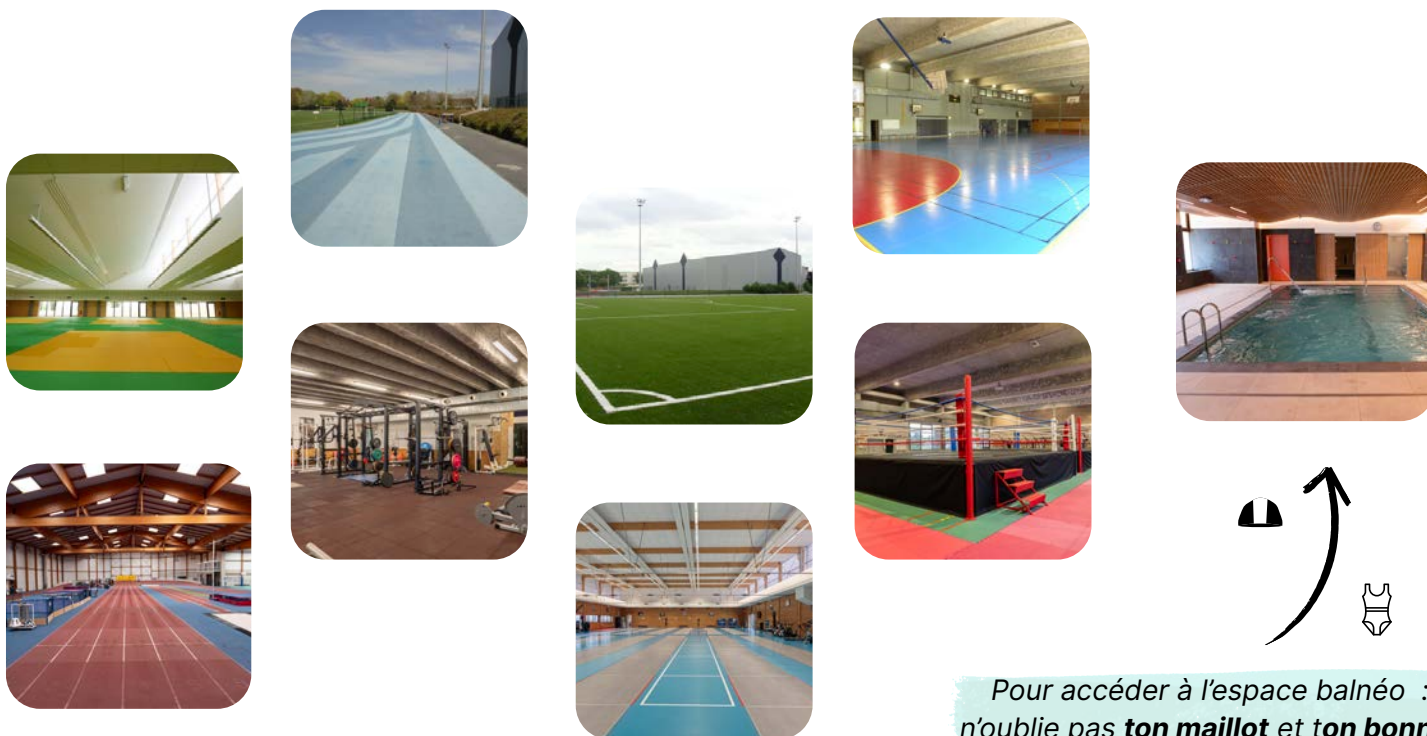
ACCOMPAGNEMENT SPORTIF



Le CREPS, en collaboration avec ton entraîneur, t'accompagne dans ton développement sportif en mobilisant des ressources et des expertises:

DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES DE QUALITÉ

Le CREPS met à ta disposition des équipements adaptés à ta pratique : salles spécialisées, salle de musculation, espace de balnéothérapie, matériel sportif, etc.



Pour accéder à l'espace balnéo :
n'oublie pas **ton maillot** et **ton bonnet de bain**

PRÉPARATION MENTALE

Encadrée par **Stéphane LIMOUZIN** - L'objectif est de développer tes ressources mentales pour faire face aux exigences de l'entraînement et de la compétition. Cet accompagnement te permet d'améliorer la gestion du stress, la concentration, la fixation d'objectifs et la maîtrise des temps forts et des temps faibles.

PRÉPARATION PHYSIQUE - RÉATHLÉTISATION

Encadrée par **Brice LATRUFFE** - Il s'agit de développer tes qualités physiques fondamentales (endurance, force, vitesse, souplesse), de façon individualisée selon ta discipline et ton profil. Un accompagnement spécifique (réathlétisation) est également proposé pour favoriser un retour optimal à la pratique après une blessure.

Un accompagnement renforcé peut être mis en place, en lien avec ta fédération et l'Agence Nationale du Sport, sur proposition de ton entraîneur.



ACCOMPAGNEMENT "VIE DE CAMPUS"

L'équipe **Vie de Campus** a pour mission d'accompagner au quotidien les sportifs dans la réussite de leur triple projet en:

- assurant leur sécurité et leur bien-être,
- veillant au respect des règles et de la vie collective,
- proposant des animations tout au long de l'année,
- gérant les repas et l'hébergement en lien avec les services supports du CREPS.

L'équipe Vie de Campus est **joignable**
24h/24 et 7j/7 :

☎ Téléphone : 06 32 37 70 37

✉ Mail : internat@creps-reims.sports.gouv.fr

RYTHME DE VIE ET FONCTIONNEMENT

RÈGLE DE PRÉSENCE AU CREPS POUR LES SPORTIFS MINEURS

En dehors des temps d'entraînement et des temps consacrés à la formation, le sportif doit être présent au CREPS.

Les sorties exceptionnelles ou absences doivent être validées à la fois par le **responsable de structure et par le CREPS**.

COMMENT?



ENVOYER CE DOCUMENT PAR MAIL

DÉPART ET RETOUR AU CREPS



Les sportifs internes doivent prévenir à l'avance de leurs horaires de départ et de retour. Cela permet d'organiser les repas, de gérer les présences et de garantir un encadrement adapté.

Documents d'**autorisation annuelle** à compléter rapidement:

- pour les internes 7 jours ➡ autorisation de sortie
- pour les internes 5 jours ➡ fiche annuelle de départ/retour

Les retours doivent se faire
**au plus tard à
21h30 les
dimanches.**

”
Pas de pointage pour vous... mais ➡ **on doit quand même savoir quand vous êtes là ou pas !**
C'est essentiel pour les repas, l'organisation et la sécurité.
”



**INFO
SPORTIFS
MAJEURS**



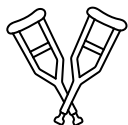
ACCOMPAGNEMENT "VIE DE CAMPUS"

LES TRAJETS SCOLAIRES

Les collégiens sont systématiquement pointés au CREPS 20 minutes avant le début des cours. Un pointage est également effectué à leur retour, après la sortie du collège.



Les lycéens et les universitaires sont autonomes pour se rendre en cours.



En cas de blessure, les transports vers les établissements scolaires sont assurés :

- pour les sportifs internes tout au long de la journée
- pour les sportifs demi-pensionnaires, uniquement le midi

La disponibilité de ce service dépend des moyens humains mobilisables dans l'équipe de surveillants.



RESTAURATION

 Horaires du self (en période scolaire)

Petit-déjeuner

 Lundi à vendredi : 6h15 – 8h30

 Week-end : 7h00 – 9h00

Déjeuner

 Tous les jours : 11h30 – 13h00

Dîner

 Lundi et mercredi : 18h45 – 20h15

 Mardi, jeudi, vendredi : 18h30 – 20h00

 Samedi et dimanche : 18h30 – 20h00



Repas obligatoires

pour les internes :
matin, midi et soir.

Pour les demi-
pensionnaires : le midi
uniquement.



En cas de perte, **le remplacement de la carte self coûte 10 €**. Merci d'en prendre soin ! 😊

Les horaires peuvent évoluer en fonction des besoins ou des événements.

MA CHAMBRE

Ma chambre est un **espace de repos** et de **détente**, où le calme est privilégié afin de respecter le rythme de vie de chaque sportif.

Il existe deux types de chambres :

- Chambre simple avec salle de bain partagée
- Chambre double, avec les mêmes équipements

Chaque chambre est meublée : lit, armoire, étagères et bureau.



En cas de perte, **le remplacement de la clef de chambre coûte 23 €**.

Objets interdits :

Petit électroménager (bouilloires...), objets tranchants, bombes aérosol...



ACCOMPAGNEMENT "VIE DE CAMPUS"

MA CHAMBRE

L'attribution des chambre est réalisée en concertation avec mon entraîneur, selon les contraintes sportives, scolaires mais aussi logistiques.

Un état des lieux est effectué au début et au départ de chaque période à l'internat.

Des **libérations de chambre sont possibles** :

- le week-end pour les internes 5 jours
- pendant les vacances scolaires pour les internes 5 et 7 jours (libérations fréquentes)

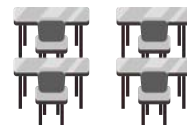


Un service de bagagerie est à disposition pour entreposer certaines affaires encombrantes.

Je suis pensionnaire, pas locataire, de la chambre qui m'est attribuée par la Vie de Campus. Des changements de chambre peuvent avoir lieu dans l'année, si besoin et en accord avec le responsable sportif.

ORGANISATION DU SOIR

Temps d'étude **obligatoire** pour les collégiens et lycéens les lundis, mardis et jeudis de 19h30 à 20h30 ou de 20h30 à 21h30. Aucune dérogation parentale ne sera possible. (Sauf cas exceptionnels sur demande)



Récupération du téléphone portable entre 21h30 et 22h:

→ Pour les **collégiens**

→ Et pour les lycéens, **sur demande du responsable de structure.**

Pas de restriction le week-end.

Pointage en chambre à 22h pour tous les internes, sauf post-bac.

Pour garantir un cadre de vie serein et adapté à la performance sportive, certaines règles sont à respecter:

- Aucun retour au CREPS après 22h, sauf autorisation exceptionnelle validée par le coach.
- Les sorties sont possibles uniquement avec l'accord du responsable de structure, et doivent être signalées à Vie de Campus ainsi qu'aux CSS si elles ont un impact sur la scolarité.



SUIVI CITOYEN ET RESPONSABILISATION



Dans un souci de respect du cadre de vie collectif, **les incidents sont consignés dans un registre de suivi.**

En cas de manquement, **une mesure éducative** peut être mise en place, comme un temps d'échange avec un AED ou une action de type TIG (travail d'intérêt général au sein du CREPS). Si la situation le nécessite, et notamment en cas de faits plus graves, un **échange avec les parents** est organisé, accompagné d'un rapport, pouvant aboutir à des **sanctions progressives** : rappel au règlement, avertissement, blâme, voire convocation devant un conseil de discipline.

ACCOMPAGNEMENT "VIE DE CAMPUS"

TEMPS FORTS ET VIE COLLECTIVE AU CREPS

Tout au long de l'année, des moments de partage et de convivialité sont organisés pour renforcer la cohésion et encourager l'implication de chacun :

- 🎉 Bal de décembre
- 🍷 Soirée des Sacres en fin d'année
- 📅 Chaque 2^e mercredi du mois : soirée obligatoire pour les collégiens, ouverte aux lycéens et post-bac
- 🎮 Chaque 4^e mercredi du mois : "Ménage ton étage / Détox téléphone"



Projets en cours (ouverts à tous!):

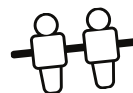
- ⚽ OpenFootball : projet initié pour les footballeurs, mais ouvert à tous les jeunes du CREPS
- 📰 CREPS News : un journal par et pour les jeunes, pour partager actus, portraits, idées...
- 👥 "Graph les murs" : création collective prévue à l'automne (inscription obligatoire)

ESPACES DÉTENTE à DISPOSITION

Salle de jeux vidéo

Salle de repos avec baby-foot, palet flottant, TV et tennis de table

Cafétéria avec coin TV pour se retrouver entre amis



Réservation au bureau de la vie de campus

ACCOMPAGNEMENT FORMATION POST BAC



Après le baccalauréat, les parcours de formation deviennent très diversifiés : université, BTS, école de commerce, classe préparatoire, etc.

C'est pourquoi l'accompagnement proposé diffère de celui mis en place pour les élèves du secondaire.

Au CREPS, **la responsable du suivi de formation, Pauline GAUTIER, reste une interlocutrice privilégiée** pour accompagner chaque étudiant dans la gestion de son triple projet.

En lien avec l'étudiant, elle prend contact avec l'établissement choisi afin d'envisager les aménagements les plus adaptés : organisation des cours, emploi du temps, modalités de suivi... L'objectif est de permettre à chacun de poursuivre efficacement son projet de formation tout en répondant aux exigences du parcours sportif.

- 👉 En cas de cours à distance, une salle peut être mise à disposition au sein du CREPS

! L'étudiant reste l'acteur principal de son projet, et bénéficie d'un accompagnement en fonction de sa situation.

ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE

Les **CSS (coordonnatrices du suivi scolaire)** du rectorat, basées au CREPS, sont mes interlocutrices privilégiées pour le suivi scolaire :
Séverine DELANGLEZ, Anne FOURGEAUD, Isabelle VALDENAIRE.

L'ÉLÈVE, PREMIER
ACTEUR DE SA
RÉUSSITE



Aide à l'orientation
fin de 3ème, de
seconde,
parcoursup...

SUIVI SCOLAIRE DANS LE SECONDAIRE

- **Sécuriser les parcours** : Depuis l'affectation en structure jusqu'à la fin du cursus.
- **Organiser les emplois du temps**, allègement des enseignements, EPS globalisée.
- **Contrôler l'assiduité** et les **résultats** de chaque élève.
- Communiquer entre les différents acteurs pour **s'assurer du bien-être de l'élève**.

Pas de panique
s'il y a des
soucis d'EDT à
la rentrée: tout
va s'arranger !

PROCÉDURES D'ABSENCES

Les coordinatrices du suivi scolaire (CSS) se chargent de **signaler et de régulariser les absences liées aux événements sportifs**, justifiées par les responsables de structure, ainsi que celles liées à **des raisons médicales, gérées par le service médical du CREPS**.

Si votre enfant est **absent au collège ou au lycée pour toute autre raison**, vous devez prévenir via l'ENT de l'établissement :

- En vous connectant avec vos identifiants personnels donnés par l'établissement
- En cochant dans votre message les CPE de l'établissement ET Coordoshn

LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES



Collège F.Legros : 03.26.08.03.77
Lycée J.Curie : 03.26.06.03.11
Lycée Arago : 03.26.06.40.25
Lycée Libergier : 03.26.77.61.61



Il est
indispensable
d'avoir vos codes
donnés par
l'établissement le
plus tôt possible !



Le Digipad, support indispensable pour trouver toutes les informations utiles au suivi scolaire : les tutorats, les calendriers...

Un lien collège et un lien lycée vous sera communiqué à la rentrée avec un code.

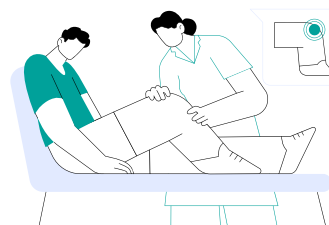
**MÊME À DISTANCE, LES PARENTS RESTENT LES PREMIERS RESPONSABLES DU
PROJET SCOLAIRE DE LEUR ENFANT.**

ACCOMPAGNEMENT MÉDICAL

UNE ÉQUIPE DEDIEE

Le service médical du CREPS a pour mission d'assurer les **soins**, le **suivi médical** et la **prévention** auprès de l'ensemble des pensionnaires. Il est coordonné par Marie-Ange AUBRIOT, infirmière, et repose sur une équipe pluridisciplinaire composée de :

- Médecins du sport
- Kinésithérapeutes spécialisés
- Ostéopathes
- Podologue
- Diététicienne
- Psychologue



Cette équipe intervient **en lien étroit avec les entraîneurs, les familles et le personnel du CREPS** pour assurer une prise en charge globale des jeunes sportifs.

LES HORAIRES D'OUVERTURE (HORS VACANCES SCOLAIRES)

Les horaires peuvent évoluer en fonction des besoins ou des événements.

LUNDI	8H-12H45	16H-20H
MARDI	8H30-12H45	16H-20H
MERCREDI	8H30-11H	14H-19H30
JEUDI	8H30-12H45	16H-20H
VENDREDI	8H30-12H45	FERMÉ

EN CAS DE BLESSURE OU MALADIE

AU CREPS EN SEMAINE



**Blessure ou
maladie du
sportif**



Le **sportif est pris en charge**:

- premiers soins
- prescription et protocole de soin
- prise de rendez vous (si besoin d'examen complémentaires) radio ou IRM.



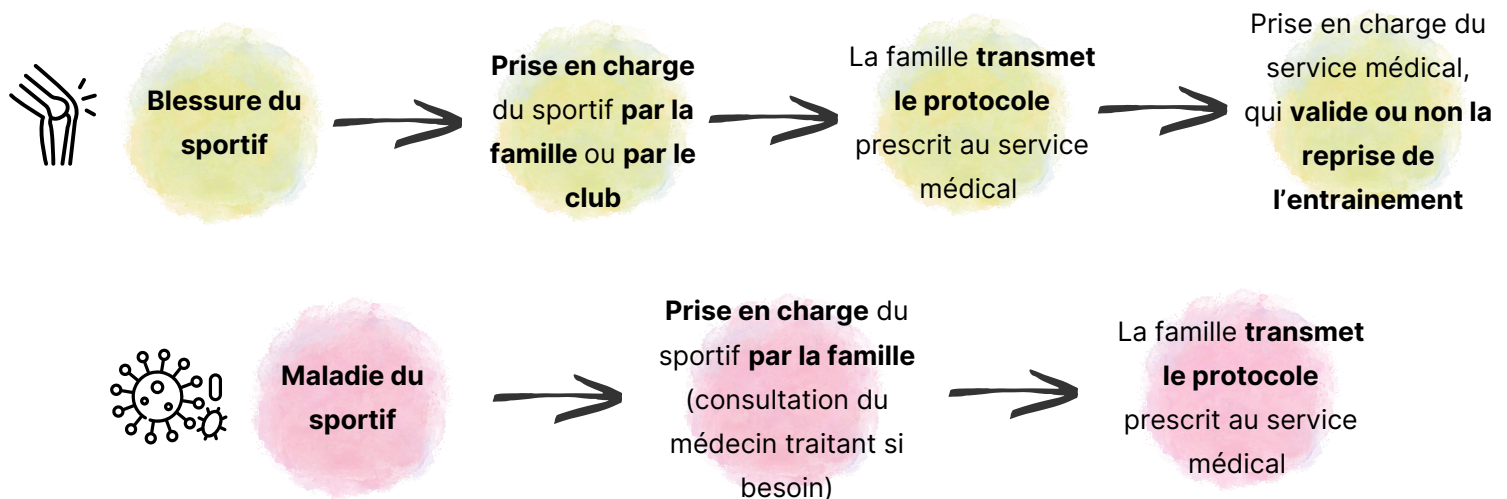
**Transmission des
informations** aux
entraîneurs, aux équipes du
CREPS et aux parents (en
fonction de l'urgence)

En semaine, c'est le **médecin du CREPS qui décide**, si besoin, de dispenser un sportif de cours ou d'entraînement. C'est également lui qui donne son feu vert pour la reprise d'activité.

ACCOMPAGNEMENT MÉDICAL

EN CAS DE BLESSURE OU MALADIE

LE WEEKEND OU PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES



⚠ Si votre enfant n'est en état ni d'aller en cours ni de s'entraîner, il est demandé de le garder chez vous et d'envoyer le certificat par mail au service médical.

EN CAS D'URGENCE MÉDICALE OU D'HOSPITALISATION

Si votre enfant mineur, pensionnaire au CREPS, doit être hospitalisé ou pris en charge par les services d'urgences, **vous-même ou le référent parental désigné en début de saison, vous engagez à venir le récupérer dans les plus brefs délais, ou à mandater une personne majeure de confiance pour le faire.**

⚠ Le CREPS ne peut assurer de présence auprès des mineurs aux urgences ou à l'hôpital.

SURVEILLANCE MÉDICALE RÉGLEMENTAIRE

Le Service médical a pour mission d'assurer la mise en place de suivi médical réglementaire ordonnée par les fédérations françaises. Ces examens complémentaires sont enregistrés dans le dossier médical et consultable par les médecins des fédérations.

LUTTE CONTRE LE DOPAGE

Tout sportif licencié dans une fédération **peut faire l'objet d'un contrôle antidopage**, aussi bien au CREPS que hors des temps d'entraînement.

Il est important de signaler systématiquement votre statut de sportif à tout médecin, dentiste ou pharmacien consulté. Certaines substances courantes peuvent être interdites dans le cadre de la pratique sportive.

Retrouvez la liste des interdictions ainsi que toutes les informations sur ce site



LE SERVICE MÉDICAL DU CREPS DOIT IMPÉRATIVEMENT ÊTRE INFORMÉ DE TOUT TRAITEMENT EN COURS OU ENVISAGÉ.

CHARTRE D'ENGAGEMENT DU SPORTIF



CHARTRE D'ENGAGEMENTS DU SPORTIF

Année 2025/2026

Mon triple projet : je m'y engage, je le respecte, je le construis !

Bienvenue dans l'aventure du haut niveau ! Au CREPS, tu es accompagné pour réussir **ton triple projet** :

Sportif – Scolaire ou professionnel – Personnel et citoyen

Pour avancer sereinement et efficacement, voici les **10 engagements** en tant que sportif du CREPS, dans le respect du règlement intérieur et des valeurs partagées par tous.



1. Je choisis le respect et la solidarité

Je m'engage à :

- Me respecter et respecter les autres (sportifs, personnels du CREPS, usagers)
- Adopter des comportements bienveillants : politesse, tolérance, courtoisie
- Refuser toute forme de harcèlement, de moquerie ou de bizutage



2. Je m'investis à fond dans mon triple projet

Je m'engage avec sérieux et détermination dans :

- Mes entraînements et ma préparation sportive
- Ma scolarité ou ma formation (assiduité et travail en cours, en études, en tutorats)
- Mon développement personnel et citoyen

Je suis ponctuel, travailleur, organisé, et motivé



3. Je prends soin de ma santé

Je m'engage à :

- Me soigner correctement et immédiatement (en cas de blessure ou maladie)
- Respecter les temps de repos, les règles d'hygiène (douche après l'entraînement)
- Suivre les soins, les protocoles et les rendez-vous prescrits par le service médical du CREPS

Je reprends l'entraînement **seulement après validation médicale**

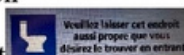


4. Je prends soin des espaces et matériels partagés

Je respecte :

- Les lieux communs : salles de cours, de détente et de jeux, cafétaria et self, internat...
- Les lieux d'entraînement et de récupération (bonnet et maillot de bain en bainé)
- Le matériel collectif et individuel mis à ma disposition

Je laisse chaque lieu propre, rangé, accueillant



5. Je respecte les règles de vie collective

- Je suis ponctuel aux temps collectifs (repas, pointages, réunions...)
- Je respecte les horaires : **extinction des feux à 22h** (pas de bruit, ni circulation dans les issues de secours sauf en cas d'alarme   )
- Je ne fume pas, je ne vapote pas, je n'introduis ni ne bois pas d'alcool dans le CREPS
- Aucun repas dans les chambres / pas d'invités non autorisés (pour les demi-pensionnaires !!!)
- L'ascenseur  ? Seulement avec autorisation spéciale !

6. Je respecte les modalités de sorties ou de départs du CREPS

Je m'assure, en tant que *sportif mineur*, que :

- Mes parents ou responsables légaux **ont bien envoyé la demande d'autorisation d'absence**
- Toute demande d'autorisation de sortie ou de départ anticipé est **validée par les responsables**

7. J'écoute et je coopère avec les adultes qui m'accompagnent

Je prends en compte :

- Remarques et consignes des AED et des personnels du CREPS
 - Conseils des équipes pédagogiques, éducatives, médicales et sportives
-  Je construis mon projet avec eux

8. En cas de difficulté, je parle, je demande de l'aide

- J'informe un adulte référent de toute situation problématique
- Je participe et je m'engage à la recherche de solutions : aménagements, soutien, écoute

9. Je suis éco-responsable, chaque jour

- Je respecte le tri des déchets et les consignes de propreté
 - J'éteins les lumières et appareils inutiles et je ferme les portes en quittant une pièce
 - Je m'engage à prendre mes repas quand je suis inscrit (pas de sortie en ville à la dernière minute !)
-  Le CREPS est notre maison commune : j'en prends soin

10. J'utilise mon smartphone avec intelligence

- Utilisation limitée (uniquement en cas d'urgence ) de mon téléphone au self
 - Pour les lycéens : **smartphone éteint à 22h**
 - Pour les collégiens : **smartphone remis à 22h (y compris le 2^{ème} voire 3^{ème} téléphone !)**
-  Objectif : protéger mon sommeil et ma concentration

Je m'engage !

Je reconnais avoir pris connaissance de cette charte et je m'engage à la respecter tout au long de mon parcours au CREPS, dans un esprit de responsabilité, de respect et de réussite.

Nom et prénom du sportif :

Signature du sportif :

À, le ____ / ____ / 20__



■ Disponible
en version web
ou via l'appli
France Sport
(iOS / Android)

FRANCE SPORT / PSQS

Le **Portail de Suivi Quotidien du Sportif (PSQS)** est désormais intégré à **France Sport**, le portail numérique national dédié aux sportifs de haut niveau (SHN).

Ce portail vous permet de :

- Accéder à votre dossier via l'identifiant et le mot de passe reçus par mail lors de l'inscription
- **Mettre à jour vos données personnelles**
- Télécharger votre **attestation de sportif de haut niveau**
- Communiquer via la messagerie intégrée, que ce soit avec l'équipe du CREPS ou votre fédération
- Consulter vos **tableaux de bord sportifs**, l'équivalent d'un bulletin scolaire pour suivre l'évolution du sportif... version performance!

Bulletin
trimestriel:
appréciation
sportive,
scolaire et vie
quotidienne



A SAVOIR

Sur le site officiel du CREPS, vous pouvez retrouver :

- les actualités,
- les documents utiles (dont le **règlement intérieur** accepté lors de votre inscription),
- ainsi que différentes informations pratiques.

SUIVEZ NOUS SUR LES RÉSEAUX



@CREPS_REIMS

@CAMPUSCREPSREIMS

PLAN DU CREPS



MODALITÉS D'ACCÈS AU CREPS

Afin de faciliter les déplacements des sportifs et leur retour au CREPS les week-ends, vous trouverez ci-dessous un récapitulatif des accès possibles, selon votre mode d'arrivée.

ACCÈS EN VÉHICULE



Le parking visiteur (côté rond-point de Bezannes) est le seul accès pour les véhicules.

Ce portail est :

- Ouvert du lundi au vendredi de 5h30 à 22h30 / fermé le samedi
- **Ouvert le dimanche de 17h à 22h** (pour les retours des internes)

🔔 En dehors de ces horaires, vous pouvez utiliser l'interphone situé au portail pour contacter un agent qui vous ouvrira à distance.

ACCÈS À PIED



Portail Avenue François Mauriac (côté halle d'athlétisme):

- Ouvert du lundi au vendredi de 5h30 à 22h / fermé le samedi
- Ouvert le dimanche de 17h à 22h en période scolaire (pour les retours des internes)

Réservé aux internes 7 jours : possibilité d'entrer et sortir par le **portillon piéton « livraison »** (face à l'accueil).

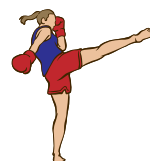
Le portillon reste fermé, mais peut s'ouvrir automatiquement via un appel au 07 00 00 10 05 11 15, effectué depuis le **téléphone personnel enregistré** du sportif.



Vous venez avec votre vélo ?

Un garage à vélos est à votre disposition.

L'accès se fait via un badge remis **contre une caution de 23 €**.



BIENVENUE AU CREPS DE REIMS

